



Número de Révision: 006.0

Date de sortie: 05/21/2014

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SF 712 ACTIVATORS FOR ACRYL known as LOCTITE® 712™ ACCELERATOR TAK</b>	<b>Numéro IDH:</b>	135316
<b>Utilisation du produit:</b>	Accélérateur	<b>numéro d'item</b>	20352
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Région:</b>	Canada
		<b>Votre contact:</b>	Téléphone: 905.814.6511
		<b>NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:</b>	MÉDECIN : Centre Anti-Poison
			1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711
		<b>TRANSPORT: CHEMTREC:</b>	1-800-424-9300
			1-703-527-3887(appel à frais virés)
		<b>Internet:</b>	www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>Etat physique:</b>	Liquide	<b>Classes WHMIS de danger:</b>	B.2, D.2.A, D.2.B
<b>Couleur:</b>	Incolore, Clair		
<b>Odeur:</b>	Alcoholic		

**MISE EN GARDE:** LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. ENTRAÎNE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX. NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'ABSORPTION À TRAVERS LA PEAU OU D'INHALATION.

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Effets sur le système nerveux central. Étourdissement. Vomissements. L'exposition à des doses élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central. De telles doses peuvent aussi entraîner des effets indésirables pour le foie, les reins et les poumons.
<b>Contact avec la peau:</b>	Peut irriter la peau. Le contact prolongé ou répété peut entraîner l'assèchement de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Le contact avec les yeux entraînera une irritation. Rougeur. Provoque des larmoiements.
<b>Ingestion:</b>	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. La matière aspirer peut entrer dans les poumons et causer des dommages.

**Conditions existantes aggravées par une exposition:** Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
2-Propanol	67-63-0	60 - 100
N,N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	1 - 5

Numéro IDH: 135316

Nom du produit: LOCTITE SF 712 ACTIVATORS FOR ACRYL known as LOCTITE® 712™ ACCELERATOR TAK

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Appeler un médecin. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente.
<b>Indication pour le médecin:</b>	L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire ou une pneumonie par aspiration.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair:</b>	12 °C (53.6 °F)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	2 %
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	12.7 %
<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême. Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
<b>Sensibilité aux chocs mécaniques:</b>	Non disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques:</b>	Non disponible

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
--	--

**Méthodes de nettoyage:**

Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Tenir le personnel non nécessaire à distance. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Rincer la zone de déversement accidentel avec de l'eau. Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8.

**Stockage:**

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 49 °C (120.2 °F)  
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
2-Propanol	200 ppm TWA 400 ppm STEL	400 ppm (980 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Rien	Rien	0.5 ppm TWA	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore, Clair
<b>Odeur:</b>	Alcoholic
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	0.79
<b>Densité de vapeur:</b>	2.1
<b>Point d'éclair:</b>	12 °C (53.6 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	2 %
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	12.7 %
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible

**Taux d'évaporation:** 7.7 (Éther = 1)  
**Solubilité dans l'eau:** Non disponible  
**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non disponible  
**Teneur VOC:** 99.9 %; 789 g/l Méthode EPA 24

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité:** Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.  
**Réactions dangereuses:** Ne se produira pas.  
**Produits de décomposition dangereux:** Aucune raisonnablement prévisible.  
**Produits incompatibles:** Des oxydants forts. Des acides forts et des bases fortes. Aldéhydes. Aluminium.  
**Conditions à éviter:** Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Produits toxicologiquement synergiques:** Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
2-Propanol	Non	Non	Non
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
2-Propanol	Oral LD50 ( ) = 5,045 mg/kg Oral LD50 ( ) = 6,410 mg/kg Oral LD50 ( ) = 4.7 g/kg Oral LD50 ( ) = 8.0 g/kg Oral LD50 ( ) = 5.03 g/kg Dermal LD50 ( ) = 12,800 mg/kg	Allergène, Sang, Cerveau, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie, Rate
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Rien	Mutagène, Allergène

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** ISOPROPANOL  
**Division:** 3  
**Numéro d'identification:** UN 1219  
**Groupe d'emballage:** II

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

Nom d'embarquement correct: Isopropanol  
Division: 3  
Numéro d'identification: UN 1219  
Groupe d'emballage: II  
Exceptions: (Pas plus de 500 ml), Peut être considéré produit de consommation, ID8000

**Transport maritime (IMO/MDG)**

Nom d'embarquement correct: ISOPROPANOL  
Division: 3  
Numéro d'identification: UN 1219  
Groupe d'emballage: II  
Exceptions: Quantité limitée (pas plus de 1 L).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2,4,5,6,7,8,10

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.